

Article

« Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie »

Gilles Houle

Sociologie et sociétés, vol. 19, n° 2, 1987, p. 77-86.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001353ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Le sens commun comme forme de connaissance: de l'analyse clinique en sociologie*



GILLES HOULE

«Le fait humain vécu, point de départ de la connaissance, est découpé dans une expérience totalisante et active que nous identifions à la pratique de Marx.»

G.G. GRANGER, *Essai d'une philosophie du style*, p. 14.

Il n'y a pas si longtemps, Paul Ricœur écrivait qu'il n'y a pas de science sociale possible, qu'il s'agit là d'une utopie puisque, pour expliquer quelque phénomène social que ce soit, il faut le connaître dans son histoire et dans toutes ses dimensions:

ainsi la théorie de l'idéologie repose elle-même sur l'utopie d'un esprit totalement éclairé au point de vue sociologique (par l'histoire). Il faut bien reconnaître qu'une synthèse totale est impossible¹.

M. Paul Veyne dit ne connaître pour sa part de l'histoire que le vraisemblable² ou ce qui peut être rendu tel; toutes archives connues, l'esprit n'est pas totalement éclairé et il peut encore se tromper. L'histoire, y compris lorsqu'elle se veut sociologie politique, serait un *roman vrai*: l'œuvre monumentale que l'auteur a écrite sur la Rome ancienne³ en atteste admirablement. Georges Duby n'entend pas dire autre chose: le Moyen-Âge français qu'il a su si remarquablement raconter est en quelque sorte le Moyen-Âge qu'il a su «imaginer⁴».

«N'y aurait-il donc de science de l'homme ou d'anthropologie qu'en l'*Absence de l'homme*⁵? Certes pas ou assurément, selon le cas, tant l'imagination de ce que l'Homme ou la Femme ont été, sont ou pourraient être, paraît débordante. À défaut d'une science sociale, il y aura une «science de l'interprétation», une herméneutique qui, si elle ne sait pas expliquer, «donnera» du sens, le fabriquera, le construira ou le «bricolera»⁶ carrément, suivant des règles de méthode qui

* Cet article est la version revue et corrigée d'une communication présentée au dernier congrès de l'Association internationale de sociologie, à New Delhi en août 1986. J'avais fait cette communication à l'invitation de Robert Sévigny, président alors du «Group *ad hoc*» sur l'analyse clinique en sociologie. Je l'en remercie particulièrement. Je remercie aussi les diverses personnes qui ont lu et commenté une première version de ce texte, et tout spécialement mon ami Luc Racine.

1. Paul Ricœur, «Science et idéologie», *Revue philosophique de Louvain*, 72, 1974, p. 351.
2. Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.
3. Paul Veyne, *le Pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Seuil, 1976.
4. G. Duby, G. Lardreau, *Dialogues*, Paris, Flammarion, 1980.
5. F. Dumont, *l'Anthropologie en l'absence de l'homme*, Paris, PUF, 1981.
6. N. Gagnon, *l'Homme historien*, Saint-Hyacinthe, Édisem, 1979.

n'en porteront pas le nom mais que l'interprète de génie viendra coiffer du sien⁷. Dans ce conflit des interprètes ou des interprétations, la règle est cette fois respectée: c'est le meilleur qui gagne. Mais, assurément, il ne s'agit plus de science. Et d'ailleurs, pourquoi vouloir que la littérature soit vraie? Laissons plutôt les sages interpréter, les écrivains écrire et les scientifiques expliquer.

UNE QUESTION DE MÉTHODE?

S'il s'agit non pas d'interpréter mais d'expliquer, le problème est en apparence fort simple: ce serait une question de méthode. En sociologie, la variété des méthodes quantitatives et qualitatives en témoigne. Cette situation est pourtant paradoxale, car il semble bien en effet que ce soit la nature des données — de chiffres ou de lettres — qui détermine la méthodologie, bien plus que l'objet propre de la discipline tel que tentent de le construire les théoriciens⁸. D'où viennent en effet ces objets de recherche dévolus à la sociologie, en regard de ce que serait l'objet de cette discipline? De la représentation statistique, résultant des méthodes quantitatives, à la représentativité sociologique, résultant des méthodes qualitatives, le passage à l'explication «scientifique» paraît devoir se faire sur le terrain de données où l'outillage requis est soit mathématique, soit linguistique. Mais, dans tous les cas, c'est au prix d'un objet sociologique dont la réduction n'est autre chose que sa neutralisation. Si l'on est alors en droit de s'interroger sur la fécondité théorique des analyses empiriques ainsi produites, l'on ne saurait dire à l'inverse des «grandes théories» qu'elles doivent leur succès à leurs fondements méthodologiques. M. J. Habermas, l'un des derniers grands théoriciens en date, ne vient-il pas de consacrer à nouveau les vertus de ce que serait une «herméneutique», et non pas une «méthodologie» sociologique⁹? De son côté, à tirer ou à pousser sur le sens, l'«intervenant» de M. Touraine, cet autre grand théoricien, n'offre guère davantage de précisions méthodologiques quant au statut théorique de ce «sens»¹⁰. Enfin, le retour en vogue des histoires ou récits de vie¹¹ paraît devoir se faire au prix de certains acquis du quantitatif; et l'apport théorique de l'approche biographique ne peut que laisser perplexe lorsque l'on entend, comme au dernier congrès de l'Association internationale de sociologie, que la nouvelle objectivité en sociologie serait la «subjectivité».

Si le cercle herméneutique doit retenir notre attention, il s'en faut de peu que ce cercle soit vicieux. Ou alors, la question est ailleurs: à poser dans une autre perspective. Comme se le demande fort justement Jean Molino, «y aurait-il des règles universelles de l'interprétation¹²?» La question est des plus pertinentes, car la définition de ces règles intéresse bien sûr le sémiologue, mais aussi et très certainement le sociologue, dont la panoplie de méthodes pourrait enfin trouver sa cohérence propre. Pour sortir de ce trop fameux cercle herméneutique, nous développerons les deux thèmes suivants, intimement liés l'un à l'autre. D'abord, si les méthodes dites cliniques¹³ (analyse de contenu, intervention psychosociologique, etc.) doivent vraiment atteindre à un statut scientifique,

7. Jean Molino, «Pour une histoire de l'interprétation: les étapes de l'herméneutique», *Philosophiques*, vol. XII, 2, 1985, p. 297.

8. Sur ce, voir notamment A. Pirès, «La méthode qualitative en Amérique du Nord: un débat manqué (1918-1960)», *Sociologie et sociétés*, XIV, 1, pp. 15-31. A. Pirès, «Deux thèses erronées sur les chiffres et les lettres», *Cahiers de recherche sociologique*, 5, 2, 1988, pp. 87-107.

9. J. Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, t. 1: *Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*; t. 2: *Critique de la raison fonctionnaliste*, Paris, Fayard, 1987.

10. A. Touraine, *la Voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978. Pour une critique approfondie de l'intervention sociologique, on pourra lire Louis Maheu, «Des mouvements sociaux à la recherche d'une méthodologie», dans *la Méthode de l'intervention sociologique*, Paris, Atelier d'intervention sociologique, 1982.

11. Cf. notamment, D. Desmarais et P. Grell (sous la direction de), *les Récits de vie. Théorie, méthode et trajectoires types*, Montréal, Saint-Martin, 1986. D. Bertaux (sous la direction de), «Histoires de vie et vie sociale», *Cahiers internationaux de sociologie*, LXIX, 1980.

12. Jean Molino, *op. cit.*, p. 287.

13. Il n'est pas facile de définir ce qu'est l'analyse clinique ou la méthode clinique en sciences sociales et en sociologie particulièrement, et ce, pour la raison très simple qu'il s'agit d'une «pratique» à identifier dans tous les cas. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'Association de sociologie clinique (U.S.A.) indique dans la publicité faite autour de la *Clinical Sociology Review*, qu'elle regroupe des «*sociotherapists, counselors, organizational developers, administrators, community organizers, evaluation researchers, policy planners on all levels including international practice, conflict resolution and impact assessment, and many other professionals who practice, study, teach or do research about direct interventions*». Aussi bien dire alors que la méthode clinique varie suivant les usages et le contexte de ses usages. Nous reviendrons sur cette question plus loin.

il faudra expliciter les règles de méthode¹⁴ utilisées dans l'analyse de données, beaucoup plus que cela n'a été fait jusqu'à maintenant, et ce, notamment par la définition des procédés de réduction et d'abstraction communs à toute pensée scientifique.

Cependant, et ceci sera notre second thème, tout savoir possède des règles qui, même si elles n'ont pas à être toujours explicites, n'en existent pas moins. Le savoir de sens commun, en particulier, possède des règles implicites qui en font un savoir véritable et dont la relativité n'est plus dès lors réductible au vrai, au faux, ou à quelque processus d'occultation. Aussi, l'objet d'une sociologie de la connaissance pourrait être de rendre explicites les règles des formes de connaissance où, comme dans le cas du sens commun, l'implicite accompagne le processus cognitif lui-même.

Comme nous tenterons de le montrer, une sociologie du sens commun comme forme spécifique de connaissance (à côté du mythe, de la musique, etc.) exige de ne pas confondre les règles de l'explication sociologique avec celles de la forme de connaissance étudiée. Pour ce faire, il ne suffit pas de rendre explicites ces dernières règles à l'exemple de l'analyse des histoires de vie. Il faut aussi *rendre explicites les règles de l'explication sociologique elle-même*, c'est-à-dire les règles qui permettent de rendre compte d'un discours qui, à son propre niveau, n'explique pas et n'a pas à expliciter son fonctionnement.

Notre démarche sera la suivante. Nous montrerons d'abord que le statut de l'analyse clinique en sociologie ne dépend pas de la fausse opposition des méthodes qualitatives et quantitatives, ni de l'opposition entre interprétation et explication. En sciences humaines, l'interprétation ne saurait être évitée: la véritable question soulevée par l'analyse clinique a plutôt trait à la nature et au statut des règles de description et d'explication d'un matériau toujours déjà pourvu du sens. Toute la question de la formulation explicite des règles pourra ensuite être abordée à partir de deux cas précis. Le premier cas est celui de l'intervention psychosociologique, où l'on a déjà mis en évidence la «sociologie implicite» des intervenants. Quant à notre deuxième cas, il s'agira de l'analyse des histoires de vie, où l'on s'est pour l'instant arrêté à l'étape de mise en évidence de règles sous-jacentes au sens commun; à notre avis, il reste là à définir théoriquement ces règles aussi bien que les règles de méthode dans l'analyse de contenu (ou du discours) ayant permis d'arriver à de tels résultats. Il apparaîtra ainsi que la sociologie de la connaissance pourrait bien être le passage obligé de toute sociologie.

La question qui nous intéresse ici, plus immédiatement, s'inscrit dans le prolongement de la remarque introductive de Berg et Smith¹⁵ qui posent d'entrée de jeu que toute recherche en sciences sociales comporte une composante clinique. Qu'il s'agisse en effet d'une pratique professionnelle, d'une science appliquée ou d'une pratique proprement scientifique, la «méthode» clinique vaut: son usage pourra être appelé un «art», tel l'art du diagnostic en médecine, ou une «interprétation» comme en histoire, en psychanalyse ou encore en sociologie. Et il nous faut bien reconnaître que, dans de tels cas, il n'y a pas de démarche de réduction¹⁶ qui soit possible. Qu'est-ce à dire? Si la «méthode» clinique vaut, elle n'en suppose pas moins un savoir, qu'il s'agisse d'une théorie ou d'une philosophie. Les règles de l'analyse clinique en médecine valent, en effet, mais ne sont en aucun cas pratiquées en remplacement ou à l'exclusion des règles de la méthode scientifique. L'on admettra sans peine que les règles cliniques se fondent sur ces dernières, tant la variété des tests connus, pour ne prendre que cet exemple, vient confirmer le diagnostic. Et ce, sur la base des règles de la méthode telles que pratiquées cette fois par des chercheurs (qu'ils soient biologistes, biochimistes ou encore physiciens), se fondant sur des théories qui prévalent dans l'état actuel des connaissances. Il faut toutefois reconnaître que la situation n'est pas si simple en sciences sociales, où les règles cliniques font le plus souvent office de «règles de la méthode», et où les grandes théories n'ont le plus souvent pas d'autre prolongement méthodologique que clinique (de l'ordre d'une interprétation ou d'une intervention).

Si des lectures «symptomatiques», comme en médecine, peuvent justifier une sémiologie, il ne devrait pas en être autrement en sciences sociales. La sémiologie qui nous intéresse ici est la science des systèmes symboliques, considérée non pas tant du point de vue d'une théorie générale

14. Règle de méthode: nous en donnerons la définition la plus élémentaire qui est celle de l'opération mise en œuvre dans un travail. Si cette définition vaut pour toute connaissance, il va de soi, dans le cas de la démarche scientifique, que l'objectivation faite des opérations mises en œuvre est caractéristique de ce travail.

15. D. N. Berg, K. K. Smith, *Exploring Clinical Methods for Social Research*, London, Sage, 1985.

16. Nous entendons par réduction, le découpage provisoire qui est opéré dans une expérience vécue et donnant lieu à une connaissance par exclusion de toutes les caractéristiques non pertinentes en regard d'un objet de recherche.

que du point de vue des spécialités disciplinaires. Ce sont ces systèmes symboliques particuliers qui nous intéressent et le problème n'en est pas moins difficile, tant les sciences qui nous concernent ici sont indissociables d'une intervention, d'une application. C'est sans aucun doute cette dimension caractéristique, cette dimension pratique, qui confère à l'analyse clinique sa valeur de généralité¹⁷ (et ce, sans oublier d'autres types de recherche, telle la recherche action et peut-être même l'animation sociale; bien que, dans le contexte de ces recherches, le point de vue clinique paraisse moins explicite).

* * *

Posons que l'analyse clinique a valeur de généralité, et qu'il n'est pas d'objet qui soit hors de son atteinte. Il est pourtant possible d'y distinguer deux catégories d'objet, suivant que l'analyse effectuée est faite sur la base:

- 1) D'une situation qui exige une intervention.
- 2) De textes, de discours, de données que le chercheur veut interpréter.

Dans le second cas, l'analyse suppose une théorie de l'idéologie, une théorie de la connaissance ou des représentations. Les problèmes d'analyse de contenu (ou du discours) auxquels nous nous référons ici ont donné lieu à de nombreuses recherches méthodologiques depuis plusieurs années. La tradition de l'analyse clinique développée par l'école de Laval retiendra plus loin notre attention.

LA «SOCIOLOGIE IMPLICITE» DES INTERVENANTS

En ce qui concerne l'intervention, je me limiterai à examiner les «modèles» d'intervention que Robert Sévigny¹⁸ a dégagés à la suite d'une analyse portant sur tout le champ de l'intervention psychosociologique. Se basant particulièrement sur les travaux américains et français dans ce domaine, il a dégagé: le modèle de formation, le modèle médical ou thérapeutique, le modèle «fournisseur» de «cadre d'appartenance», le modèle contre-culturel ou néo-culturel, le modèle analytique et le modèle actionnaliste. Si tous ces modèles peuvent être associés à des théories psychosociologiques, l'intérêt de l'analyse tient cependant à cette remarque de R. Sévigny, où il note «qu'il est quand même révélateur que la psychosociologie se soit développée en marge de tous les principaux courants de recherche qui, en même temps, se développaient en sociologie¹⁹». L'usage de ces modèles étant clinique, leur mise à jour pourrait sans doute nous mettre sur la voie des «règles» de méthode que suppose leur usage. La dernière remarque de R. Sévigny permet de résumer au mieux la question: le développement, en parallèle de la sociologie, de ces diverses théories psychosociologiques, aussi bien que la prégnance sociale de ces divers modèles d'intervention sociale, pourraient bien s'expliquer, selon l'hypothèse de R. Sévigny lui-même dans ses dernières recherches²⁰, par le fait que ces théories ou ces pratiques recèlent une «sociologie implicite» qui serait le fondement épistémologique de ces théories ou pratiques et en expliquerait la légitimité sociale et disciplinaire.

Si son statut reste largement problématique, ne serait-ce que parce que la visée élémentaire, voire la règle essentielle, de tout savoir disciplinaire est d'être un savoir explicite, cette sociologie implicite recèle au moins à l'état virtuel (ou latent, dirait Granger²¹) ce que serait l'objet de la théorie à construire. Cet objet virtuel, il importe de le préciser, n'est rien d'autre que la réduction que suppose toute théorie, toute démarche scientifique. L'explicitation ou la construction théorique d'un tel objet disciplinaire virtuel représente un travail qui consisterait à doter l'analyse clinique

17. Il importerait ici de discuter de cette valeur de généralité pratique tant elle renvoie, nous dirait sans doute Habermas, à des intérêts de connaissance qui peuvent être aussi bien techniques que proprement théoriques, à la manière d'un Touraine qui veut découvrir et expliquer le sens historique d'un mouvement social. Sur ce, on pourra lire J. Habermas, *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 1976; notamment le chapitre 12, «Psychanalyse et théorie de la société».

18. R. Sévigny, «Intervention psychosociologique: réflexion critique», *Sociologie et sociétés*, IX, 2, pp. 24-25.

19. *Ibid.*, p. 27.

20. J. Rhéaume et R. Sévigny, *Sociologie implicite des intervenants en santé mentale*, t. I: *les Pratiques alternatives: du groupe d'entraide au groupe spirituel*, t. II: *les Intervenants professionnels*, Montréal, Éd. A. Saint-Martin, 1988 (à paraître).

21. G. Granger, *Essai d'une philosophie du style*, Paris, Armand Colin, 1968.

en sciences humaines d'acquis scientifiques analogues à ceux dont dispose l'intervention clinique en médecine, pour reprendre cet exemple. Les écoles professionnelles en sciences sociales, tels le Service social ou la criminologie, pourraient bien être un observatoire privilégié à cet égard, parce que la formation assurée est bien à la mesure de la pratique prescrite; cette formation se fait sur la base d'un recrutement essentiellement pluridisciplinaire de professeurs, dont la responsabilité est la prise en charge de toutes les dimensions de la «pratique» visée dans ces écoles. Si les divers objets virtuels ou les savoirs requis sont ici plus explicites, la méthodologie reste bien sûr clinique, mais elle est aussi résolument spécifique dans le cas de chacun des savoirs considérés. Les diverses conjugaisons méthodologiques²² observables dans un diagnostic social ainsi produit mériteraient que l'on s'y attarde plus longtemps; et l'analogie avec le travail clinique en médecine reste alors pertinente, bien que les acquis soient ici scientifiquement plus fragiles. Il n'est d'ailleurs pas surprenant de découvrir, dans pareil contexte, que la notion de clinique aura été historiquement un emprunt, on ne peut plus légitime, fait aux «sciences» dites exactes²³.

La spécificité de l'analyse clinique réside dans l'articulation qui y est faite entre un cadre théorique et une pratique d'intervention, ou un matériau d'analyse, dont la validité se présente comme étant immédiate, contenue dans l'interprétation donnée par le chercheur. Pourtant, comme nous l'avons indiqué plus haut, la valeur des résultats ne qualifie pas tant la méthode que le chercheur lui-même, dont l'art du diagnostic pourra alors être reconnu et confirmer un savoir qui trouve sa légitimité sociale et disciplinaire dans la confrontation effectuée avec les faits:

Qu'il s'agisse de lire un texte, de répondre à une question que l'on pose, de commenter ce que les autres et nous-mêmes venons de faire, nous interprétons. Et cette interprétation se fait sans règles, ou plutôt avec les seules règles que nous nous donnons, dans les jeux de langage et de pensée que nous ferons avec les autres et avec nous-mêmes²⁴.

Nous devons néanmoins reconnaître que la confrontation avec les faits, essentielle à toute théorie, aura été faite suivant des «règles» que le chercheur est à vrai dire le seul à éventuellement connaître, et que ces règles sont tout autant «théoriques» que «méthodologiques». En ce qui concerne le caractère implicite et artisanal de leurs «règles», les travaux relevant de l'analyse du discours ou de l'analyse de contenu ont été la cible des critiques les plus sévères. Sous le couvert d'un langage qui se veut scientifique, formel, ces analyses ne dépassent pas souvent les limites d'une interprétation première²⁵; assez souvent, de plus, cette interprétation des résultats obtenus est faite dans l'ignorance la plus totale des règles élémentaires de l'analyse clinique. Ajoutons enfin que ces règles s'appuient souvent sur un savoir, une théorie de la connaissance ou de l'idéologie, dont le manque de rigueur constitue un obstacle majeur à l'analyse.

Dans le cas des modèles d'intervention évoqués plus haut, les «théories implicites» sont généralement ignorées, alors qu'elles devraient être explicitées, rendues transparentes. Et il n'en va pas autrement des «lectures cliniques», dont les règles doivent également être explicitées aussi bien en ce qui concerne la théorie que la méthode, d'autant plus qu'en ce cas leur caractère implicite est moins marqué: la construction de l'objet virtuel ou de la «structure latente²⁶» serait alors sans doute la solution méthodologique recherchée.

LE SENS COMMUN COMME OBJET VIRTUEL

Dans ce contexte, il est possible d'apercevoir ce que serait la limite de l'analyse clinique, ce point où il n'y a d'autre alternative pour le chercheur que de se donner les bases d'une démarche «positive», qui ne soit à vrai dire ni herméneutique, ni positiviste. Dans la foulée d'une tradition de recherche dont la richesse clinique n'a pas été suffisamment soulignée en sociologie²⁷, les

22. Cf. J. P. Resweber, *la Méthode interdisciplinaire*, Paris, PUF, 1981.

23. M. Favez-Boutonnier, *la Psychologie clinique: objet, méthode, problème*, Paris, Centre de documentation universitaire, 1966.

24. Jean Molino, *op. cit.*, p. 298.

25. J. C. Gardin, *les Analyses de discours*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1973. N. Ramognino, «À propos de l'analyse automatique du discours et de son utilisation en sociologie», *Sociologie du Sud-Est*, 16, 1978, pp. 23-45.

26. G. G. Granger, *op. cit.*

27. Dans le cas de l'analyse de contenu, nous nous référons ici essentiellement à la tradition de l'école de Laval où l'analyse des idéologies puis des histoires de vie s'appuie sur l'expertise théorique et méthodologique acquise depuis le premier texte d'analyse de contenu publié par Fernand Dumont en 1960. Dans ce texte, «Structure d'une idéologie religieuse», *Recherches sociographiques*, 1, 2, 1960; F. Dumont y présente l'analyse qu'il a effectuée comme une analyse clinique

chercheurs de l'école de Laval ont atteint, après plus de trente ans de recherche, ce point de non-retour. Dans le passage de la théorie de l'idéologie (élaborée par Fernand Dumont²⁸) à la théorie que suppose l'analyse d'histoires de vie, il est en effet possible d'apercevoir ce que pourrait être l'objet d'une théorie de la connaissance: non pas la théorie de pratiques «idéologiques» qui seraient aussi des pratiques «politiques»²⁹, mais la théorie virtuelle de pratiques que nous qualifierons de cognitives (cf. le concept de «praxis culturelle» chez N. Gagnon³⁰).

L'école de Laval disposait d'une expérience clinique considérable dans l'analyse des idéologies, depuis les premiers travaux de Fernand Dumont et de Gérard Fortin³¹. Le modèle d'analyse mis au point à leur suite par Nicole Gagnon et Vincent Ross en fut la première systématisation. Largement utilisé dans les travaux subséquents, ce modèle n'était pourtant pas exclusif d'autres lectures proprement herméneutiques (à l'instar de l'analyse remarquable d'un Pierre Galipeau par exemple³²). Mais ces analyses étaient de type clinique, et les premières systématisations effectuées n'y ont rien changé. L'analyse de quelque cent histoires de vie allait pourtant modifier en profondeur la situation de la recherche. Les analyses faites jusqu'alors avaient en effet pour référentiel la théorie en cours d'élaboration, où les idéologies étaient considérées 1) comme des pratiques d'officialisation, 2) des discours écrits, 3) renvoyant donc d'emblée à un discours social. Il s'agissait maintenant d'analyser des discours oraux qu'on avait pour ainsi dire officialisés, en les retranscrivant aux fins de l'analyse d'un discours dont le statut est dès lors résolument individuel, en regard des définitions premières. En plus, comme l'ont fait remarquer Nicole Gagnon et Bruno Jean³³, le recueil de ces histoires de vie fut fait sans problématique théorique ou méthodologique explicite au point de départ. Bien que ce ne soit pas suffisamment souligné, l'école de Laval aura néanmoins été la seule (à ma connaissance) qui ait à proprement parler expérimenté des méthodes d'analyse à la mesure de ce nouveau matériau et des questions théoriques nouvelles qu'il soulevait³⁴. Retenons la dernière expérimentation en date, où il s'agissait précisément de dégager les «catégories cognitives» en œuvre dans les histoires de vie. L'horizon même d'une démarche «positive» y est explicitement posé. L'intérêt de cette recherche est précisément que s'y trouve reconnu le caractère radicalement nouveau d'un savoir, différent des idéologies telles que définies jusque-là; et aussi l'exigence de ressources nouvelles que l'analyse clinique habituelle n'assure pas (par exemple, la définition théorique et méthodologique des catégories cognitives dégagées au terme de l'analyse, du point de vue d'une théorie de la connaissance qu'il reste à construire ou à expliciter). La perspective clinique de cette recherche était en effet explicite:

L'objectif des sciences humaines n'est pas de *superposer* au vécu des constructions qui le remplaceraient, mais d'en rendre compte dans des *interprétations* qui ne le dépassent qu'en l'assumant. Il ne s'agit pas pour autant, de dissoudre l'explication dans les «mystères» de l'expérience des agents sociaux, mais d'aller assez creux dans cette expérience pour être assuré que la remontée théorique reste fidèle à ce dont elle doit rendre compte³⁵.

(p. 169). Ce texte est fondateur et trace déjà les grandes lignes de ce qui sera élaboré par la suite, des articles, ouvrages et recherches qui ont été publiés depuis. Cette «méthode» s'inspire de la grande tradition des travaux aussi bien en histoire, en philosophie qu'en psychanalyse. Outre les grands travaux de F. Dumont, on pourra lire avec intérêt F. Dumont, «Idéologie et savoir historique», *Cahiers internationaux de sociologie*, XXXV, 1963; «L'idée de développement culturel: esquisse pour une psychanalyse», *Sociologie et sociétés*, XI, 1, 1979. Plus généralement, on pourra consulter l'ensemble des analyses qui ont été effectuées et qui sont autant de variantes de l'analyse clinique esquissée en 1960, cf. Fernand Dumont *et al.*, *les Idéologies au Canada français (1850-1900)*, Québec, PUL, 1971, 327 p.; *les Idéologies au Canada français (1900-1929)*, Québec, PUL, 1974, 377 p.; *les Idéologies au Canada français (1930-1939)*, Québec, PUL, 1978, 361 p.; *les Idéologies au Canada français (1940-1976)*, Québec, PUL, 1979, t. 1, 360 p.; t. 2, 390 p.; t. 3, 354 p.

28. F. Dumont, *les Idéologies*, Paris, PUF, 1974.

29. *Ibid.*, p. 149.

30. Nicole Gagnon, «Données autobiographiques et praxis culturelle», *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, 1980, pp. 291-305.

31. Fernand Dumont, «Structure d'une idéologie religieuse», *Recherches sociographiques*, vol. 1, n° 2, pp. 161-189; Gérard Fortin, «Changements sociaux et transformations idéologiques: deux exemples», *Recherches sociographiques*, vol. 4, n° 2, pp. 224-228; Nicole Gagnon, «L'idéologie humaniste dans la revue *l'Enseignement secondaire*», *Recherches sociographiques*, vol. 4, n° 2, pp. 167-200; Vincent Ross, «La structure idéologique des manuels de pédagogie québécois», *Recherches sociographiques*, vol. 10, n° 2-3, pp. 171-197.

32. Pierre Galipeau, «La gazette des campagnes», dans *les Idéologies au Canada français (1850-1900) op. cit.*, pp. 149-179.

33. Cf. Nicole Gagnon et Bruno Jean, «Les histoires de vie et les transformations du Québec contemporain», *Sound Heritage*, vol. 4, n° 1, pp. 56-63.

34. *Ibid.*, les expérimentations auxquelles nous référons, y sont décrites.

35. F. Dumont et N. Gagnon, «Le vécu: présentation», *Recherches sociographiques*, XIV, 2, p. 153. Ce sont nos soulignés.

L'horizon d'une démarche «positive» y est aussi explicitement posé:

[...] Dans le cas des histoires de vie, la construction d'une intelligibilité [...] est rendue doublement difficile: par le fait que le vécu doit d'abord être approprié par l'analyste, qui seul possède l'outillage savant — et l'intention cognitive — nécessaire à la mise en forme; et par les limites d'un récit recueilli dans un temps et un lieu particuliers. Le récit autobiographique n'est peut-être alors qu'un canevas de base sur lequel l'interprète devra nécessairement broder en puisant aux ressources de son propre vécu.

Cette subjectivité de la démarche, qui redouble celle de l'objet, ne conduit pas nécessairement à une impasse. Si on admet que dans la pensée par modèle la théorie consiste dans l'ensemble des règles qui permettent de construire le modèle, on peut supposer que l'analyse méthodologique des opérations implicitement mises en œuvre pour l'appréhension et la construction de différentes expériences individuelles devrait permettre d'objectiver la théorie qui peut rendre compte de chacune dans sa spécificité.

Mais cet objectif ne constitue encore qu'une prochaine étape de la recherche. [...] ³⁶

Comme nous l'avons déjà souligné ³⁷, la démarche ainsi entreprise est d'autant plus difficile qu'elle s'interdit toute construction théorique susceptible de l'aider. Ce sera la prochaine étape de la recherche, nous dit-on. Qu'est-ce à dire? Est-ce seulement possible? Si, comme le suggère Bruno Jean, «l'analyse méthodologique des opérations implicites mises en œuvre pour l'appréhension et la construction des différentes expériences individuelles permettra d'objectiver la théorie qui peut rendre compte de chacune dans sa spécificité ³⁸», quelle est donc cette «analyse méthodologique»? Si la théorie «consiste dans l'ensemble des règles qui permettent de construire le modèle ³⁹», il nous faut bien reconnaître qu'il n'y a ici ni théorie ni modèle, et que la seule analyse méthodologique possible demeure l'analyse clinique où, à l'aide de règles implicites, l'on tente d'«objectiver» les règles implicites mises en œuvre afin de s'approprier les règles implicites en œuvre dans l'histoire de vie. Voilà le point de non-retour suggéré plus haut, le point où il n'est plus possible d'objectiver la «théorie implicite» en œuvre dans l'analyse, mais où il s'agit plutôt de se donner une théorie au sens le plus strict du terme. Car si théorie il y a, elle ne saurait être implicite, pas plus que les règles qui en seraient la construction. Les travaux de l'école de Laval permettent, par leur qualité, de repérer l'objet éventuel de ce que serait une telle théorie, dans les résultats obtenus jusqu'à ce jour. Les «règles implicites» et les «catégories cognitives» dégagées des histoires de vie valent en effet et sont caractéristiques du sens commun. On y découvre aussi, comme le remarquait Louis Morin dès 1973,

une construction de la réalité sociale semblable par plusieurs traits à celle qu'effectue le sociologue, mais que celui-ci doit parvenir à intégrer avant de l'expliquer, s'il prétend donner à sa propre interprétation le statut particulier de l'objectivité ⁴⁰.

Dans le cas particulier des histoires de vie, le sens commun peut être considéré comme une forme de connaissance: il nous semble être, en tant que forme spécifique de connaissance, l'objet virtuel de la théorie de la connaissance recherchée dans les règles implicites et les catégories cognitives (qui sont une construction sociale de la réalité). Il s'agit là d'une construction «empirique» dont les propriétés, règles ou catégories, sont l'objet d'une telle théorie, et dont la construction explique les modalités suivant lesquelles cette réalité sociale est construite dans la conscience, par et dans le langage. S'il a été possible d'apercevoir cet objet virtuel dans le cas des histoires de vie, il nous semble qu'il en serait de même pour tout type de matériau (oral ou écrit, de chiffres ⁴¹ ou de lettres, musical ⁴², etc.), ce qui indiquerait alors l'objet général d'une sémiologie aussi bien que de ses objets spécifiques.

36. Bruno Jean, «Un ouvrier du textile», *Recherches sociographiques*, XVII, 1, 1976, p. 75.

37. G. Houle, «L'idéologie: un mode de connaissances», *Sociologie et sociétés*, XI, 1, p. 128.

38. B. Jean, *op. cit.*, p. 75.

39. *Ibid.*

40. Louis Morin, «Un cadre de la Fonction publique. Histoire de vie», *Recherches sociographiques*, XIV, 2, 1973, p. 232.

41. Dans le cas des chiffres, on pourra lire B. Bawin-Legros, «Du type d'explication possible au choix d'une méthode réelle: le cas particulier de la mobilité des femmes à travers le récit d'une recherche», *Sociologie et sociétés*, XIV, 1, 1982, pp. 53-65; récit où l'insuffisance des catégories statistiques a justifié le recours aux récits de vie.

42. Line Grenier vient de terminer une thèse sur la musique comme forme de connaissance; cf. Line Grenier, *Éléments pour une problématique sociologique de la musique comme forme de connaissance*, Montréal, Département de sociologie, Université de Montréal, 1988.

Non pas reflet, processus d'occultation ou effet de l'idéologie dominante, le sens commun est une forme de connaissance dont la transformation est la base même du travail sociologique aussi bien que de tout travail scientifique; et cela non pas pour être disqualifié mais pour servir à l'élaboration d'un autre savoir, sur la base de règles théoriques et méthodologiques qui en définissent la spécificité, l'objectivité. L'objet de ce nouveau savoir n'est pas celui du sens commun, dont la visée essentielle est de donner sens au monde et à la vie, suivant des règles qui sont l'objet d'une sociologie de la connaissance. Les règles caractéristiques du sens commun en définissent la spécificité, qui est d'être un type d'abstraction de la réalité différent de l'abstraction scientifique qui n'a d'autre choix que d'en procéder et d'en expliquer la relativité aussi bien que la sienne. Différente dans leur visée respective, la relativité de ces savoirs est caractéristique de toute pensée, *i.e.* faite de règles qui en sont l'objectivité et qui permettent précisément de construire cette objectivité.

Toute forme de connaissance (sens commun, science, art, etc.) est faite de règles observables dans des discours dont la spécificité, toujours à définir, est non réductible à la seule dimension idéologique. Les discours sont idéologiques, mais aussi politiques, économiques, littéraires, scientifiques, etc.: leur spécificité est relative à l'objet dont ils sont l'expression, aux règles de sa construction, qui définissent dès lors diverses formes de connaissance. Ces règles peuvent être dites idéologiques si elles sont caractéristiques de la forme de connaissance qui se trouve au fondement d'une société, *de tout savoir dans une société*: l'idéologie comme mode de connaissance permet ainsi de définir et d'expliquer les règles de la forme de connaissance qui génère tout discours dans une société donnée.

Précisons encore: les règles de connaissance caractéristiques du sens commun seraient dans cette perspective constitutives d'un modèle concret de connaissance, par opposition au modèle abstrait que construit le chercheur; si, dans ce dernier cas, «les éléments ne sont pris que comme supports neutres de relations qui définissent la structure⁴³», dans le cas du sens commun «les éléments sont de même nature que ce qu'ils représentent: ils appartiennent au vécu⁴⁴». Dans le prolongement des travaux de Pierre Verges sur les représentations économiques, il est tout à fait possible de considérer ce modèle concret, à repérer dans le sens commun, comme une schématisation, comme le résultat d'une activité schématisante⁴⁵. C'est aussi ce que M. Godelier définit, dans l'analyse des mythes, comme un «schéma sociologique organisateur⁴⁶».

Ces règles de structuration de l'expérience sont ainsi les règles de construction de la réalité dont nous avons voulu souligner le caractère spécifique dans le cas du sens commun, tel que le permettent les travaux de l'école de Laval. Si ces règles sont méthodologiques, il apparaît alors clairement qu'elles ont un statut qui ne souffre d'aucune ambiguïté quant à la définition théorique du sens commun comme *forme sociale de connaissance*. Et encore là, il est possible d'aller plus loin: si ces règles de structuration de l'expérience sont repérables dans des histoires de vie, de par la construction sociale de la réalité qui y est faite, force est de reconnaître qu'elles sont aussi repérables dans l'expérience elle-même, dont elles sont constitutives. Il est alors possible de définir les «règles» ou «catégories» implicites en œuvre, dans une histoire de vie par exemple, aussi bien que les «règles de méthode» implicites mises en œuvre dans l'analyse. Ces règles en effet sont repérables dans des discours, elles sont observables dans l'ordre même du langage. Une telle sociologie de la connaissance relève méthodologiquement d'une sémantique structurale, de l'analyse d'organisations lexicales. Rappelons avec Gilles Granger que, si une forme de connaissance est relative à l'objet dont elle est l'expression et aux règles de sa construction, ces règles renvoient aux points de vue⁴⁷ de l'usage linguistique, lesquels «correspond[ent] à une orientation de la structuration dans son rapport à une expérience⁴⁸». Et, que si structuration de l'expérience il y a dans le langage, cette structuration est bel et bien observable dans une forme de connaissance: ce sont précisément les modalités de cette structuration aussi bien que sa visée, qui permettent de définir des types, des niveaux d'abstraction, des types d'objectivité où le rapport science/idéologie

43. G. G. Granger, «Science, philosophie et idéologies», *Uit. Tijdschrift voor filosofie*, 29, Jaargang, 4, December 1967, pp. 775-776.

44. *Ibid.*

45. Pierre Verges, «Une possible méthodologie pour l'approche des représentations économiques», *les Représentations*, Communication information, vol. VI, 2-3, pp. 375-399.

46. M. Godelier, *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, Paris, Maspéro, 1973, p. 340.

47. Ces points de vue pourraient aussi être définis comme les visées, implicites ou explicites, de tout savoir.

48. G. G. Granger, *op. cit.*, p. 172.

n'est plus relatif au vrai et au faux mais à des savoirs constitutifs les uns des autres et à leur relativité respective.

Dans cette perspective, ces règles à l'œuvre dans la conscience sont bien des règles sociales. Le sens commun est une forme sociale de connaissance dont la logique renvoie aux modalités de cette mise en forme, *i.e.* à la relativité des rapports sociaux dont les propriétés sont alors saisissables dans la construction qui en est faite comme forme sociale, comme rapport social spécifique suivant des règles qui sont la construction de cette logique sociale dans la conscience, par et dans le langage. Nous touchons là, et du point de vue particulier du sens commun, ce que dès le début des années 20, G. Lukács définissait comme «le système des formes d'objectivité de cette vie réelle⁴⁹», défini ici du point de vue de cette forme particulière d'objectivité qu'est la sociologie de la connaissance. Si ces règles relèvent d'une «praxis culturelle», à la manière même dont Nicole Gagnon en a proposé la théorie, force est de reconnaître qu'il n'y a précisément de praxis culturelle que parce qu'il y a praxis, saisissable dans l'«expérience» ou dans les diverses formes d'expression discursive qui sont autant de modes d'accès à cette expérience. Si praxis culturelle il y a, c'est parce que la connaissance est aussi un processus social. Et que ce processus est appropriation de la réalité qui s'y trouve déjà construite, comme processus à la fois symbolique et non symbolique, préciserait sans doute Molino⁵⁰. Nous sommes loin désormais de toute homologie structurale⁵¹, tant il apparaît que le symbolique et le non-symbolique sont l'envers et l'endroit de la même médaille, les deux versants de toute réalité que l'on veut expliquer.

TRAJECTOIRES SUIVIES, TRAJECTOIRE CONSEILLÉE

La faiblesse de l'analyse clinique réside sans doute dans l'usage de règles d'interprétation *qui sont tout à la fois descriptives et explicatives*. Les règles *descriptives* sont à la base de tout travail scientifique, alors que les règles *explicatives* sont partie prenante de l'objet d'analyse de toutes sciences, qu'elles soient sociales ou non. Cette distinction est fondamentale: les règles secondes (explicatives) ne peuvent que suivre les premières (descriptives), leur confusion ou leur conjugaison dans le même temps ont été et sont à l'origine des divers positivismes en sociologie, ... psychanalyste et sociologue interprètent au lieu de se donner comme premier but de décrire les processus de signification tels qu'ils se présentent à l'observation; et dans ce cas interpréter veut dire donner à une conduite une signification de même type que la signification linguistique et qui sert en même temps d'explication à la conduite⁵².

Ainsi qu'il est possible de le démontrer aussi bien dans le cas de l'analyse clinique du discours que dans le cas de l'intervention: 1) la description d'un phénomène exige qu'il soit pris en compte dans toutes ses dimensions; 2) son explication exige une réduction suivant l'une de ces dimensions, qui pourra alors devenir l'objet virtuel d'une explication, sociologique ou autre. Cet objet, fonction de la réduction, n'est possible que sur la base du travail descriptif antérieur, par confrontation «heuristique» à des données pourvues de sens.

Le passage de la description à l'explication est indispensable à l'analyse clinique. Dans le passage de la théorie à la pratique et de la pratique à la théorie, un travail méthodologique est accompli. Mais ces deux moments de la recherche ou de l'intervention, il est important de les distinguer, ne serait-ce que pour démontrer 1) le caractère indépassable de l'interprétation en tant que partie prenante de toute démarche scientifique⁵³, 2) le caractère essentiel de toute théorie dans le travail d'analyse ou d'intervention. Pour reprendre une expression merveilleuse de F. Dumont, de cette façon on pourra penser [...] détecter les lignes de structure, des «axes structurels» (de l'idéologie) serait-on tenté de dire à l'imitation des minéralogistes⁵⁴.

Et il faut *décrire* ces axes, ces lignes de structure, avant de pouvoir les *expliquer*. Il faut d'abord décrire ces «processus de signification», qui n'étaient pas *déjà* là, pour les expliquer, il faut d'abord les construire pour pouvoir ensuite les expliquer:

49. G. Lukács, *Histoire et conscience de classe*, Paris, Minuit, 1960, p. 238.

50. Jean Molino, «Critique sémiologique de l'idéologie», *Sociologie et sociétés*, V. 2, pp. 37-43.

51. G. Houle et L. Racine, «La littérature et le social: remarques sur l'usage de l'analogie», *Sociologie du Sud-Est*, 35-36, 1983, pp. 45-65. Sur ce sujet, l'on pourra aussi lire Michel de Coster, *L'Analogie en sciences humaines*, Paris, P.U.F., 1978.

52. J. Molino, *op. cit.*, p. 302.

53. G. G. Granger, «Théorie et expérience», *Philosopher*, Paris, Seuil, 1979, pp. 341-352.

54. F. Dumont, «Structure d'une idéologie religieuse», *Recherches sociographiques*, 1. 2, 1960, p. 169.

L'interprétation, même lorsqu'elle vise à faire apparaître le sens qu'un autre a donné à une production symbolique, fait advenir quelque chose qui n'était pas présent dans cette réalité symbolique. Elle n'est donc pas reconstruction d'un sens qui aurait été de tout temps là, en attente d'être enfin dégagé, mais création d'une signification chaque fois nouvelle: elle n'est pas reproduction du déjà-là, mais production de ce qui n'était pas encore. Cette radicalisation du problème de l'interprétation ne nous fournit pas la solution, mais nous aide à nous débarrasser de toutes les fausses solutions, toutes celles qui, d'une façon ou d'une autre — réductionnismes et structuralismes — prétendent le résoudre en oubliant l'activité fondatrice de l'interprète⁵⁵.

Il ne s'agit pas ici de dissoudre l'objet de la sociologie dans la description, *mais de reconnaître qu'il doit s'y fonder*. La construction de l'objet du sociologue trouve dans la description sa limite et ses possibilités. Toutes *données* exigent d'abord leur déconstruction empirique, c'est-à-dire leur description dans l'ordre même de ce qu'elles sont. Ces données sont *déjà* connaissance, savoir qui recèle l'objet empirique à rechercher, déterminant de toute explication. Car celle-ci n'est rien d'autre que la *construction théorique des propriétés de cet objet dégagé de sa forme première de savoir (sens commun)*, du point de vue d'une forme seconde et à construire (le savoir sociologique), Allons plus loin. Il ne s'agit plus de savoir s'il faut décrire ou pas. Comme forme première de connaissance, le sens commun est justifiable d'une définition, d'une théorie, d'une sociologie de la connaissance dont il devient l'objet; cette sociologie de la connaissance représente alors le passage obligé de toute sociologie et pourrait rejoindre ce que serait éventuellement une épistémologie du sens commun dont la visée serait ici sociologique, mais qui peut être aussi psychologique, historique ou autre.

D'une manière plus générale, la définition opératoire de la relation entre théorie et méthode, aussi bien que le statut épistémologique de la démarche de construction des données, renvoient au problème de ce que serait une méthodologie générale en sciences sociales (et en sociologie particulièrement). Ce pourrait être une voie pour sortir de cette impasse, de ce *faux débat* opposant les quantitatifs et les qualitatifs, de ce cercle vicieux dans lequel nous sommes aussi enfermés; où il n'y a pas de théorie générale parce qu'il n'y a pas de théorie de la connaissance satisfaisante, où il n'y a pas de théorie de la connaissance satisfaisante parce qu'il n'y a pas de théorie de cet objet qui est aussi fait de connaissance.

Pour sortir de ce cercle vicieux dont le cercle herméneutique est ici, et à tort, le prolongement méthodologique naturel...

RÉSUMÉ

L'opposition désormais classique des méthodes quantitatives et qualitatives en sciences sociales a pour conséquence que ce sont les données, faites de chiffres ou lettres, qui infèrent le plus souvent les objets de recherche, parce que réductibles précisément à ces techniques et méthodes. De l'herméneutique au positivisme le plus intempéré, l'enjeu est bel et bien celui d'une méthodologie générale: le cas de l'analyse clinique est ici considéré.

SUMMARY

The classical opposition between quantitative and qualitative methods in the social sciences has had as a consequence that it is the data, consisting of numbers and letters, that most often define research objects, precisely because they are reducible to these techniques and methods. From hermeneutics to the most intemperate positivism, the challenge is that of the conception of a general methodology: the case of clinical analysis is brought under consideration here.

RESUMEN

La oposición ya clásica entre los métodos cuantitativos y cualitativos en ciencias sociales tiene como consecuencia que son los datos, hechos de cifras o de letras, quienes infieren casi siempre los objetos de investigación, porque pueden ser reducidos precisamente a estas técnicas y métodos. De la hermeneutica al positivismo más intemperante, lo que realmente está en juego es una metodología general: el caso del análisis clínico se considera aquí.

55. J. Molino, *op. cit.*, p. 298.